

# TD5 : SQL avancé et OLAP

## V1.0.0

---



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage à l'Identique 3.0 non transposé](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/).

Document en ligne : [www.mickael-martin-nevot.com](http://www.mickael-martin-nevot.com)

---

### 1 Généralités

Ce TD s'inscrit dans la continuité du TD2-2 : SQL, intégrité et langage de définition de données (LDD).

### 2 Exercices SQL

Définissez et exécutez les requêtes suivantes (en répondant toujours sous forme de requêtes SQL) :

1. Indiquez la note maximale obtenue par étudiant, et rendue par intervenant et par matière en n'écrivant qu'une seule requête pour cela.
2. Dans quelle(s) salle(s) (déterminée par `nos` et `contenance`) s'est / se sont déroulée(s) le plus de séances de cours ?
3. Donnez le classement des cinq meilleurs étudiants de la promo en affichant également leurs noms et moyennes obtenues.
4. Quels sont les noms et statuts des intervenants qui ont assuré toutes les séances recensées de cours de chaque matière ?
5. Pour chaque salle de contenance supérieure ou égale à 20, indiquez le nombre de cours qu'elle a accueillis (0 en cas d'aucun cours).
6. Ajoutez 4 points à l'ensemble des notes obtenues, tout en limitant à 20 les notes dépassant cette barre après mise à jour. Pensez à rétablir la base de données dans son état initial à la fin de l'exercice.

### 3 Vues SQL

Répondez aux questions suivantes sous forme de requêtes de création de vues :

1. Pendant quel(s) jour(s) et plage(s) horaire(s) associée(s) n'y a-t-il jamais eu strictement plus de deux matières distinctes d'enseignées ?
2. Donnez les noms et statuts des intervenants qui ont « délivré » une moyenne strictement supérieure à 13.5 / 20 à au moins un groupe d'étudiants auxquels ils ont enseigné.
3. A quelle(s) date(s) n'y a-t-il jamais eu six cours ou plus ?
4. Donnez les noms des intervenants et des matières qu'ils ont enseignées lorsque ces intervenants ont effectué deux séances de cours ou plus dans ces matières.